



ARDENNE
METROPOLE

LA LETTRE HEBDO



De nombreuses attractions pour le plaisir de tous pendant tout l'été devant le centre aquatique Bernard Albin

Dijon

jean-marc.rosogni@ardenne-metropole.fr

Il y avait du beau monde, lundi, à Paris... Il est même possible que certains d'entre vous aient fait le déplacement pour saluer nos nouveaux champions du monde défilant sur les Champs Elysées. Pendant ce temps, au 57 de la rue de Varenne, à l'hôtel Matignon, Edouard Philippe recevait une vingtaine d'élus locaux dont Boris Ravignon, membre du conseil d'administration de l'AdCF (Assemblée des communautés de France), invités à signer le « Pacte de Dijon », destiné à clarifier les rôles en matière de politique de la ville : « *les collectivités réaffirment et reconnaissent leurs responsabilités, mais nous demandons à l'Etat des engagements fermes en matière de sécurité, d'éducation et de relance de l'Anru* », explique le président d'Ardenne Métropole.

Gonflés

edith.bouillot@ardenne-metropole.fr

Avis à tous les amateurs de sensations (raisonnablement...) fortes : comme le veut désormais la tradition, vieille de quand même trois ans, un parc d'attractions est proposé aux visiteurs du centre aquatique Bernard Albin, à Charleville-Mézières. Au menu, des activités à tester en fonction des âges. Les enfants trouveront sur place des structures et châteaux gonflables, un grand bassin sur lequel ils pourront se prendre en toute sécurité pour un vieux loup de mer ainsi qu'un mini-circuit de kart. Quant aux ados et adultes, ils sont invités à venir se frotter aux obstacles un peu plus musclés du parcours Total Patate. Le parc est ouvert chaque après-midi jusqu'au 30 septembre, à partir de 14 h. Entrée 7 € pour les enfants, 10 € pour 1 h 30 de Total Patate.

Borne

guy.pratlong@ardenne-metropole.fr

A l'heure où vous vous jetez avec votre avidité coutumière sur cette Lettre hebdo, Elisabeth Borne, ministre des Transports, viendra juste de procéder à l'inauguration des 23 km de l'A 304, laquelle devrait très prochainement être ouverte à la circulation. Mais même si cette coupure de ruban constitue le point primordial de sa visite, le programme de la ministre comprend un autre rendez-vous d'importance : en fin d'après-midi, elle doit en effet se rendre au parc des expositions de Charleville-Mézières, plus précisément auprès des bornes de recharge pour véhicules électriques disposées à cet emplacement par Ardenne Métropole. Un signe fort de l'importance que l'Etat accorde à cette initiative prise par notre communauté d'agglomération.

Rentrée

ingrid.lempereur@ardenne-metropole.fr

Entièrement d'accord avec vous : parler de la rentrée alors que nous nous trouvons encore en plein cœur du mois de juillet, c'est un peu précipité. Mais comme c'est pour une bonne nouvelle, on va quand même se l'autoriser... La bonne nouvelle en question, ce sont les aides financières accordées par le Cnas (Comité national d'action sociale) à l'occasion de la rentrée, aides qui concernent les parents d'enfants scolarisés âgés de 11 à 26 ans. Vous trouverez tous les détails en cliquant ici, mais sachez que pour les 11-18 ans, vous avez le choix entre 47 € en chèques-cadeaux ou un versement de 38 € sur votre compte bancaire. Pour les 19-26 ans, l'aide, qui peut aller de 64 à 220 € par enfant, est modulé en fonction de vos ressources. N'oubliez pas de faire vos demandes !